

Communiqué

La Ville sauve l'hôtel de l'avenue Rhodanie

La Ville se réjouit d'annoncer le rachat des 2 bâtiments de l'avenue de Rhodanie 46a et 46b, à l'angle avec le chemin des Plaines, comprenant « l'Hôtel 46A ». L'activité de l'hôtel, à proximité des hautes écoles, de l'école « International Institute for Management Development » (IMD) et d'entreprises importantes, est ainsi conservée.

La Ville de Lausanne garantit le maintien de la diversité de l'offre hôtelière lausannoise avec le rachat des 2 bâtiments abritant « l'Hôtel 46A », ainsi qu'un restaurant et d'autres surfaces d'activités. Etablissement 3 étoiles composé de 27 chambres, l'hôtel dispose d'un bon emplacement, situé à l'entrée sud-ouest de la ville, à quelques pas seulement du bord du lac et à proximité d'écoles supérieures ainsi que d'entreprises importantes.

Les 2 bâtiments se trouvant sur un terrain appartenant à la Ville de Lausanne, la société Jaximmo SA était jusqu'alors au bénéfice d'un droit distinct et permanent (DDP) courant jusqu'en 2101. En 2022, la société a informé la Ville de sa volonté de vendre ses immeubles avec un risque de cessation de l'activité hôtelière. Les possibilités de rachat de ces bâtiments en droit de superficie par la Ville ont ensuite été étudiées afin de permettre le maintien de l'hôtel.

Ces études, assorties d'une analyse juridique et financière fouillée, ont débouché sur le rachat de la société Jaximmo SA par la Ville en décembre dernier. L'activité hôtelière peut ainsi se poursuivre ; un bail de 10 ans est signé avec l'exploitant.

Cet achat a été financé par le crédit d'acquisition voté par le Conseil communal et s'inscrit dans la stratégie de la Ville de Lausanne pour soutenir le tourisme et l'attractivité de la capitale olympique.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **M. Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, directeur de Culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 00**

Lausanne, le 4 février 2025